

Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire

22 septembre 2017
Français
Original : anglais et français

Soixante-huitième session
Genève, 2-6 octobre 2017

Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Situation en Syrie

Le conflit en République arabe syrienne entrant dans sa septième année, les déplacements internes ont continué à s'intensifier, avec 1,3 million de personnes nouvellement déplacées au cours du premier semestre 2017. Fin juillet 2017, plus de 5,1 millions de réfugiés syriens étaient enregistrés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie, preuve d'une générosité exemplaire. Néanmoins, les pays d'accueil, aux prises avec des pressions démographiques, économiques, politiques, sociales et de sécurité croissantes, ont de plus en plus eu recours à des mesures de gestion des frontières qui ont une incidence sur la possibilité pour des milliers de personnes vulnérables de chercher à se mettre en sécurité.

En tant qu'agence chef de file pour les abris et les articles non alimentaires ainsi que pour les groupes sectoriels de la protection, le HCR a étendu ses opérations en République arabe syrienne, participant à la plupart des 27 convois interorganisations vers des zones difficiles d'accès ou assiégées au cours du premier semestre 2017. Ces convois ont fourni une assistance à près de 710 000 personnes. De janvier à juillet 2017, 600 000 déplacés internes selon les estimations sont rentrés dans leur région d'origine et le HCR a suivi le retour de plus de 26 000 réfugiés syriens depuis les pays voisins, augmentant sa capacité opérationnelle à l'intérieur de la République arabe syrienne pour appuyer cette opération.

Avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR continue à diriger le Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne (3RP), coordonnant plus de 240 partenaires qui soutiennent la réponse nationale des cinq principaux pays hôtes. Malgré les efforts continus déployés pour fournir une assistance, des difficultés d'accès aux services ont été signalées, en particulier parmi les réfugiés syriens, dont beaucoup ont épuisé leurs économies et vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Mi-2017, l'insuffisance des financements empêchait l'apport d'une aide essentielle aux réfugiés syriens et aux communautés qui les accueillent.

Situation en Iraq

Depuis octobre 2016, 1 million de personnes ont été déplacées en raison de la situation régnant à l'intérieur et autour de Mossoul, principalement dans le gouvernorat de Ninive. D'après la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 240 000 personnes sont rentrées dans leur région d'origine ou s'en sont rapprochées, les 838 000 restant toujours déplacées. Fin juillet 2017, le HCR avait assisté beaucoup plus de la moitié des personnes déplacées (587 000), ainsi que des rapatriés et des membres des communautés d'accueil. Quelque 75 % de ces déplacés internes ont reçu une assistance dans des camps.

Dans ce contexte, le HCR continuera à fournir des abris, des articles ménagers essentiels et une aide en matière de protection à 192 000 personnes se trouvant toujours dans les 19 camps installés ou gérés par le HCR et ses partenaires. L'apport d'une protection aux personnes déplacées et autres populations touchées, y compris par l'organisation de retours

viables et dans la sécurité, est une composante cruciale des efforts plus larges de redressement et de stabilisation en Iraq. Le HCR plaide auprès des autorités pour avoir accès aux documents d'état civil et à des informations complètes sur la situation régnant dans les lieux d'origine, et soutient leurs actions visant à réunir les familles de déplacés internes séparées.

En outre, plus de 257 000 réfugiés iraqiens sont enregistrés auprès du HCR dans les pays voisins, et 22 000 personnes supplémentaires ne sont pas encore enregistrées et vivent actuellement dans des camps dans le gouvernorat d'Al-Hassakeh, dont la majorité ont fui en République arabe syrienne depuis le début de l'opération sur Mossoul. Avec l'extension actuelle des combats à Tel Afar, également dans le gouvernorat de Ninive, à Hawiga dans le gouvernorat de Kirkouk, et dans l'est de Shirqat dans le gouvernorat de Salah al-Din, de nouveaux déplacements sont attendus.

Afrique du Nord

La situation en Libye reste instable, les civils subissant les conséquences du conflit et de l'insécurité. Quelque 1,3 million de personnes selon les estimations ont un besoin urgent d'assistance humanitaire, dont 226 000 Libyens déplacés, près de 270 000 rapatriés¹ et environ 42 000 réfugiés et demandeurs d'asile. En janvier 2017, dans le cadre de la stratégie régionale visant à atténuer les risques liés à la protection le long des routes migratoires, le HCR a intensifié ses opérations en Libye afin de fournir une protection et une assistance vitales aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et de soutenir les civils libyens touchés par le conflit. Des projets à impact rapide et des activités d'assistance en espèces ont été mis en place par l'intermédiaire des partenaires.

Le HCR, en étroite coopération avec l'OIM, a également élargi le suivi de la protection à un total de 12 points de débarquement sur la côte ouest, établissant des postes de santé dans six d'entre eux. L'Organisation a continué à invoquer la mise en place d'alternatives à la détention des réfugiés et des demandeurs d'asile, y compris en se rendant dans 30 centres de détention dirigés par l'État et en intervenant pour obtenir la libération des réfugiés et des demandeurs d'asile, démarche ayant abouti à la libération de plus de 370 personnes depuis le début de l'année 2017. À cet égard, les négociations visant à assurer une meilleure protection des enfants et autres personnes à risque se sont poursuivies. Avec les garde-côtes et les services de l'immigration, le HCR a également participé à la prise en charge des besoins des réfugiés et des migrants à leur débarquement. Une quarantaine de réfugiés ont été réinstallés depuis la Libye dans le cadre d'un parrainage privé ou du programme de réinstallation du HCR.

En Mauritanie, le HCR a continué à assister 52 000 réfugiés maliens dans le camp de M'bera, afin de renforcer leur autosuffisance. Si les préparatifs en vue du retour volontaire de ces réfugiés étaient en cours, des retours de grande ampleur ne sont pas encore prévus compte tenu de l'instabilité de la situation au Mali, qui a déclenché de nouveaux déplacements en Mauritanie depuis 2016. En Algérie, le HCR a continué à fournir une assistance à 90 000 réfugiés sahraouis vulnérables dans les cinq camps de réfugiés près de Tindouf. Les pénuries de fonds ont abouti à une réduction des rations alimentaires mensuelles et ont eu de graves répercussions sur la santé des réfugiés. Le HCR, avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et la communauté des réfugiés, travaille à renforcer les initiatives portant sur les moyens d'existence, en se concentrant essentiellement sur les jeunes. Dans le Sahara occidental, le HCR maintient des capacités opérationnelles minimums afin de reprendre les mesures de renforcement de la confiance une fois que les parties seront d'accord.

Le Maroc devient de plus en plus un pays de destination pour les migrants et les réfugiés, si bien que le HCR travaille avec les autorités à l'élaboration et à la mise en place d'un système d'asile national. En Égypte, il y a eu une augmentation de 44 % des nouveaux enregistrements au cours du premier semestre 2017 par rapport à la même période de l'année antérieure. Depuis janvier 2017, tous les réfugiés et les demandeurs d'asile ont

¹ Ce chiffre fait référence aux retours enregistrés en 2016 et au cours du premier semestre 2017, d'après la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM.

accès aux services de santé publique. La période d'attente pour la détermination du statut de réfugié a été réduite de cinq ans à 15 mois depuis 2014 à la suite des efforts menés pour améliorer l'efficacité du processus en adaptant la procédure aux diverses nationalités. De surcroît, en 2017, l'Organisation a introduit une procédure simplifiée d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié pour diminuer encore la période d'attente. En Tunisie, le HCR a continué à promouvoir l'instauration d'un système d'asile national et a étendu l'accès aux services publics et aux moyens d'existence pour les réfugiés.

Yémen

La crise humanitaire au Yémen, qui a été aggravée par une grave épidémie de choléra et la menace de la famine, a continué à s'intensifier au cours de l'année 2017. La dégradation croissante de la situation économique, sociale, politique et de sécurité du Yémen provoque les plus fortes répercussions sur les civils, avec 20,7 millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire ou d'une protection, soit une augmentation de 2 millions par rapport à la fin 2016. Plus de 100 000 personnes ont été nouvellement déplacées depuis le début 2017, faisant grimper le nombre des déplacés internes à 2 millions.

En 2017, le HCR et ses partenaires ont constaté un accroissement des besoins de protection, jamais autant de personnes ayant eu recours à des mécanismes de survie négatifs face à l'insécurité alimentaire généralisée. Dans certaines des régions les plus difficiles d'accès, l'Organisation a fourni des articles de secours essentiels à près de 170 000 personnes et des nécessaires pour construire un abri à plus de 44 000 personnes, et distribué 7 000 nécessaires prévus pour les rapatriés. Le HCR a également étendu son action de sensibilisation et de suivi de la protection en faveur des déplacés internes et des communautés d'accueil et a prodigué une assistance psychosociale, juridique et en espèces, y compris des subventions pour la location d'un logement à plus de 64 000 personnes dans tout le pays.

Le Yémen accueille aussi plus de 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement de Somalie. En 2017, le HCR a dispensé une assistance et des services de protection aux plus vulnérables d'entre eux, leur offrant des services juridiques, l'accès à l'éducation et à la santé, la détermination du statut de réfugié, le suivi de la détention et une aide en espèces. Néanmoins, avec la détérioration de la situation et la réduction de l'espace de protection dans le pays, le HCR, en coopération avec l'OIM et les autorités yéménites et somaliennes, a commencé à mettre en œuvre un programme de retours spontanés assistés pour aider les réfugiés somaliens qui souhaitent regagner leur pays.

Mouvements mixtes et secondaires

Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont continué à se déplacer dans le cadre de mouvements mixtes de grande ampleur à partir de l'Afrique et du Moyen-Orient pour tenter de gagner l'Europe. Le HCR a travaillé avec les gouvernements et d'autres partenaires afin d'améliorer l'accès à la sécurité et la protection contre le refoulement, et de rechercher des solutions au sein des cadres de gestion de la migration dans les flux migratoires mixtes. L'Organisation a également mis en place des activités de sensibilisation pour aider les personnes relevant de sa compétence à prendre des décisions éclairées sur les risques que présentent les mouvements secondaires et les options qui s'offrent à elles, notamment l'accès aux services de protection et le retour volontaire.

En juillet 2017, on comptait un nombre moins important de réfugiés et de migrants entrant en Europe par les itinéraires de la Méditerranée qu'au premier semestre 2016, en grande partie à cause de la réduction drastique du nombre de personnes traversant la mer en direction de la Grèce. Toutefois, 95 200 nouvelles arrivées se sont produites via l'itinéraire de la Méditerranée centrale vers l'Italie et l'itinéraire de la Méditerranée occidentale vers l'Espagne a connu une augmentation de 93 % de la fréquentation par rapport à 2016, les arrivées atteignant le nombre de 12 200 personnes fin juillet 2017. Les principales nationalités représentées parmi les personnes arrivant en Europe sont les Bangladais, les Ivoiriens, les Guinéens, les Nigériens et les Syriens.

De janvier à juillet 2017, 2 400 réfugiés et migrants ont perdu la vie ou ont été portés disparus en traversant la Méditerranée centrale sur des embarcations impropres à la navigation, tandis que beaucoup d'autres ont péri dans le désert ou dans des centres de détention. Au Yémen, les personnes qui fuyaient les persécutions ou la pauvreté ont été de plus en plus prises pour cible par les réseaux de passeurs et de trafiquants. Plus de 30 000 personnes ont gagné le Yémen en traversant le golfe d'Aden ou la mer Rouge au cours du premier semestre 2017 seulement. Pour faire face aux mouvements de population complexes empruntant des itinéraires changeants, le HCR propose une stratégie globale, avec des interventions dans les pays d'origine et de transit en Afrique, et dans les pays de destination en Europe, et a également nommé un Envoyé spécial pour la situation en Méditerranée centrale en juin 2017.

B. Progrès et problèmes pour atteindre les priorités stratégiques globales

Créer un environnement favorable à la protection

Des mesures visant à élaborer une législation nationale sur l'asile sont en cours dans la région, notamment en Iraq, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. Le HCR a également continué à assurer l'enregistrement biométrique individuel des personnes ayant besoin de la protection internationale et, en 2017, a étendu ou renforcé son utilisation en Algérie, en Arabie saoudite, dans les Émirats arabes unis, en Israël, au Koweït, au Maroc et en Mauritanie. Toutes les opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à l'exception de la Libye, utilisent à présent des systèmes de gestion basés sur l'identité.

Les approches de la protection reposant sur la communauté sont essentielles dans la plupart des opérations du HCR dans la région et se sont avérées efficaces dans un large éventail de réponses. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en 2017, plus de 1 100 personnes, y compris des réfugiés, des déplacés internes et des membres de la communauté d'accueil, se sont portées volontaires pour appuyer les actions de protection, et plus de 350 centres communautaires ont mis à disposition un espace sûr où dispenser les services. Concernant l'enregistrement des naissances, le HCR estime qu'il s'agit là d'un outil essentiel pour s'assurer que tous les enfants nés de personnes relevant de sa compétence reçoivent une preuve de leur identité juridique et de leur nationalité. Dès lors, une attention particulière a été accordée à la prévention de l'apatridie parmi les enfants syriens. En conséquence, le HCR et ses partenaires ont fortement réduit, de 35 % en 2012 à 3 % en 2016, le pourcentage d'enfants réfugiés syriens nés dans la région sans aucune forme de document d'identité.

L'éducation des enfants et des jeunes déplacés joue un rôle important pour parvenir à des solutions durables. De nombreux pays de la région fournissent l'accès au système d'éducation national à tous les enfants, mais dans la pratique, des obstacles subsistent pour les réfugiés. En Afrique du Nord, les enfants réfugiés arabophones peuvent s'inscrire dans les écoles nationales en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie, parfois avec l'apport d'un appui du HCR aux familles réfugiées par une assistance en espèces assortie de conditions. Malgré ces évolutions, près de 725 000 enfants réfugiés syriens, soit 44 %, ne vont pas à l'école en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie et subissent les conséquences immédiates et à long terme de l'absence d'éducation.

Assurer la protection contre la violence à l'exploitation

En 2017, les opérations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont mis en œuvre toute une gamme de projets pour renforcer les programmes tenant compte du genre afin d'améliorer l'inclusivité et l'accessibilité des services. Une étude a été menée sur la manière de lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits contre les hommes et les garçons syriens et un rapport a été rédigé, qui a inventorié les bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines de la programmation humanitaire au sein du 3RP et a identifié les approches novatrices permettant de renforcer la réponse de protection aux besoins des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexuées (LGBTI) dans plusieurs opérations majeures, comme en Jordanie et au Liban.

La coordination régionale a été accrue par une participation active à des initiatives clés, notamment le partenariat « Non à une génération perdue » (NLG), qui coordonne les actions de plaidoyer concernant la protection de l'enfant, l'éducation et les questions relatives aux jeunes dans les situations en Syrie et en Iraq. En 2017, le HCR a appuyé la préparation du cadre stratégique régional du NLG visant à lutter contre le travail des enfants au sein de la réponse à la situation des réfugiés syriens et d'un document stratégique sur la protection de l'enfant.

En 2017, les opérations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont continué à sensibiliser les principaux partenaires afin qu'ils procèdent à une analyse actualisée des problèmes liés à l'absence de documents d'état civil dans la situation syrienne, soulignant la nécessité d'accorder la priorité à des réponses coordonnées et reposant sur les principes visant à prévenir l'apatridie des enfants ; à préserver les droits et la sécurité des femmes ; à soutenir l'unité de la famille et la réunification familiale ; à faciliter la jouissance des droits au logement, à la terre et à la propriété ; et à permettre l'accès à des solutions durables. Dans les pays appartenant au Conseil de coopération du Golfe, l'utilisation stratégique de la détermination du statut de réfugié et de la réinstallation a aidé à protéger un nombre limité de cas de protection urgents et à trouver une solution à leur situation, cas concernant souvent des survivant(e)s de la violence sexuelle et de genre.

Trouver des solutions durables

En juillet 2017, les dossiers de près de 29 000 réfugiés de la région ont été présentés en vue de la réinstallation, dont 25 530 réfugiés syriens et 1 150 réfugiés irakiens. Le HCR, qui s'est fixé un objectif total de 67 000 dossiers de réinstallation, demande une augmentation des quotas pour les Syriens et autres nationalités, afin de promouvoir l'espace de protection des réfugiés dans la région. L'Organisation recherche également des solutions durables pour les réfugiés se trouvant en Libye et plaide pour des voies d'admission complémentaires, comme les visas humanitaires, les parrainages privés, les bourses universitaires et les dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre. En 2017, le HCR a commencé à mettre en place des projets pilotes sur la réunification des familles de réfugiés et à mesurer les répercussions de la séparation des familles sur la protection des réfugiés et l'apport d'une solution à leur situation dans certaines opérations, conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants.

Dans la situation syrienne, des progrès ont été accomplis en vue de l'objectif consistant à trouver cumulativement 510 000 places de réinstallation et autres formes d'admission pour environ 10 % des réfugiés syriens enregistrés d'ici à 2018. Plus de 254 000 places avaient été rendues disponibles au 30 avril 2017. De janvier à mai 2017, environ 450 000 déplacés internes sont rentrés dans leur lieu d'origine à l'intérieur du pays, bien que certains aient peut-être été de nouveau déplacés. Concernant le retour des réfugiés depuis les pays voisins, le HCR suit la situation car les conditions de retours dans la sécurité et la dignité ne sont pas encore en place. L'Organisation continue à plaider pour le maintien de la protection des Syriens ayant besoin de la protection internationale. Au Mali, malgré la signature d'un accord de paix en 2015, les retours volontaires ont été limités à cause de l'insécurité, moins de 300 réfugiés Maliens ayant regagné leur pays entre janvier et juillet 2017.

Mobiliser l'appui par des partenariats stratégiques

Le HCR continue à renforcer les partenariats stratégiques avec la société civile, le secteur privé et les institutions académiques dans la région afin d'améliorer sa capacité à susciter un soutien public et à influencer le discours public. Conformément à la Déclaration de New York et au cadre de réponse globale pour les réfugiés, qui insiste sur la nécessité de structures de réponse qui concernent l'ensemble de la société en cas de déplacement massif, le HCR soutient le Réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le déplacement, nouveau réseau qui prend de l'ampleur et fournit une plateforme unique pour la coordination, le plaidoyer et le renforcement des capacités à l'échelle régionale.

Le HCR a également élaboré une stratégie pour les partenariats, le plaidoyer et la communication dans la région, et a organisé une table ronde pour les milieux universitaires afin de soutenir la production de documents et la diffusion d'informations sur la protection des réfugiés en arabe. Le but est de faire en sorte que les prises de décision sur les questions de réfugiés reposent davantage sur des éléments probants et de mieux informer l'opinion publique.

Avec le secteur privé, le HCR tente de mettre en place de nouvelles approches de la collecte de fonds et élabore des programmes de formation à l'entrepreneuriat avec des entreprises qui soutiennent les moyens d'existence et l'autosuffisance des réfugiés et de leurs communautés d'accueil dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'Organisation continue également de travailler avec les organisations régionales, notamment la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique, avec une série d'activités communes déjà menées ou prévues dans le cadre du suivi de la Déclaration du New York.

C. Information financière

En octobre 2016, the Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire a approuvé le budget 2017 de 2 170,7 millions de dollars E.-U. pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Au 31 juillet 2017, le budget 2017 pour la région MENA avait diminué de 115,9 millions de dollars E.-U. en raison du réajustement du Plan régional interorganisations pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise (3RP). Par ailleurs, des hausses ont été enregistrées à la suite du lancement d'appels supplémentaires pour les situations en Libye et en Somalie. Au 31 juillet 2017, les contributions volontaires affectées à la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'élevaient à 718,3 millions de dollars E.-U.

Au cours de la période biennale 2018-2019, les besoins financiers prévus s'élèvent respectivement à 2 205,5 millions de dollars E.-U. et 2 168,1 millions de dollars E.-U. pour 2018 et 2019. Le budget pour 2018 est légèrement réduit par rapport au budget initial de 2 170,7 millions de dollars E.-U. pour 2018.
